

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Février 2001

Québec, le 12 mars 2001

Madame Nicole Boutin
Directrice générale
Collège Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

OBJET : Suivi au rapport d'évaluation de la formation générale

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, lors de sa réunion du 19 février 2001, a pris connaissance de votre lettre du 4 juillet 2000 concernant les suites apportées aux quatre recommandations et aux suggestions qu'elle avait formulées dans son rapport d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études offerts par votre établissement.

La première recommandation visait à assurer le respect des devis ministériels du cours de formation générale propre en Français. La Commission est d'avis que le plan d'études révisé fourni par le Collège intègre la compétence liée à la communication orale dans ce cours. Des travaux sont en cours en ce qui concerne l'adaptation aux champs d'études des étudiants et quelques professeurs ont réalisé des adaptations intéressantes. Ces travaux doivent se poursuivre.

La deuxième recommandation portait sur l'amélioration du mécanisme d'approbation des plans de cours, sur l'harmonisation du contenu de ceux-ci et sur l'équivalence de la charge de travail demandée aux étudiants. Le Collège termine le développement d'un plan de formation qui intègre les plans cadres des cours de formation générale. Il a proposé une nouvelle grille d'évaluation des plans de cours aux professeurs ainsi qu'aux départements, et les départements ont été invités à revoir et à communiquer leurs mécanismes d'approbation des plans de cours à la Direction des études. Les départements de philosophie et de français se sont dotés de comités pour veiller à

l'harmonisation des plans de cours et des exigences liés à leur discipline. La Commission considère que ces mesures sont pertinentes et doivent être poursuivies.

La troisième recommandation concernait la rigueur de l'application de la PIEA de l'établissement, notamment : le réexamen des pratiques d'évaluation en vue de garantir l'atteinte des objectifs et l'équivalence des évaluations, particulièrement en Français et en Éducation physique; l'incitation des professeurs à intégrer l'évaluation formative à leur pratique d'enseignement; le projet d'offrir des activités de perfectionnement en matière d'évaluation des apprentissages. En offrant à l'ensemble des enseignants une formation du PERFORMA sur l'évaluation et sa planification à la session d'été 2000, la Commission estime que le Collège a pris une mesure favorisant l'amélioration de l'évaluation des apprentissages. Par ailleurs, les démarches suivantes ont été entreprises par le Collège : la PIEA est en révision, le Département de français a mis sur pied un groupe de travail sur l'harmonisation de l'évaluation, et la Direction des études ainsi que le Département d'éducation physique collaborent actuellement à l'élaboration d'une grille d'évaluation des cours de la discipline. Ces travaux doivent être poursuivis, et la Commission souhaite recevoir le texte révisé de la PIEA. Enfin, en améliorant ses plans d'études d'Éducation physique et de Français, le Collège a entrepris une action qui va dans le sens de la recommandation. La Commission évalue que les documents révisés fournis par le Collège respectent les devis ministériels. Le plan de cours de français examiné pourrait cependant indiquer de façon plus explicite la place accordée à l'évaluation formative.

La quatrième recommandation exhortait le Collège à analyser les causes des échecs en formation générale ou des reports de cours de cette composante et à prendre les mesures nécessaires pour inciter les élèves à terminer leur formation générale. Dans le but d'encourager les étudiants à achever leur formation générale, la Direction des études a établi que, pour suivre le cours porteur de l'épreuve synthèse, il faudra dorénavant avoir complété ou être en voie de réussir l'ensemble des cours du programme. Le Collège a entrepris une réflexion poussée sur les causes des échecs en formation générale ou des reports constatés pour cette composante. Le Directeur des études a rencontré chaque coordonnateur de département pour analyser les données détaillées liées aux taux de réussite en formation spécifique et en formation générale par programme; à cette occasion, la Direction a insisté sur l'importance de stimuler les élèves à terminer et à réussir leur formation générale en vue de la diplomation. La Direction réfléchit à l'ensemble de la problématique de la réussite et de la diplomation, et elle a demandé aux départements et aux programmes d'en faire autant afin d'élaborer des pistes d'action adaptées aux besoins spécifiques des élèves de chaque programme. La Commission juge que ces démarches de réflexion collective et de recherche de solutions ainsi que la détermination du critère d'admissibilité à

l'épreuve synthèse de programme sont propices à l'accroissement de la réussite et à la diplomation des étudiants. D'ailleurs, déjà le Collège peut montrer des hausses significatives des taux de persévérance dans les études.

Le Collège a aussi mis en place un ensemble de mesures liées aux suggestions faites par la Commission sur le projet éducatif et le rôle de la formation générale, sur la révision de certains plans de cours, sur le cadre de référence de la formation générale complémentaire, sur la prise en compte des objectifs de la formation générale dans l'élaboration de l'épreuve synthèse de programme ainsi que sur le soutien de la motivation des professeurs. La Commission considère que le Collège a donné des suites appropriées à l'ensemble de ces suggestions.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège Montmorency a pris des mesures pertinentes pour améliorer la mise en œuvre de la composante de la formation générale. Elle signale les efforts consentis par les enseignants ainsi que par la Direction et elle encourage le Collège à achever les démarches, déjà fort avancées, entreprises dans le cadre des suites données à l'évaluation de la composante de la formation générale de ses programmes d'études. Compte tenu des progrès importants réalisés, la Commission considère que la composante de formation générale du Collège Montmorency est maintenant de qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer